



HAL
open science

Nomination, dénomination et néologie : intersection et différences symétriques

Jean-François Sablayrolles

► **To cite this version:**

Jean-François Sablayrolles. Nomination, dénomination et néologie : intersection et différences symétriques. *Neologica : revue internationale de la néologie*, Paris : Garnier, 2007, pp.87-99. halshs-00154402

HAL Id: halshs-00154402

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00154402>

Submitted on 28 Sep 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Résumé

Cet article se propose d'étudier les rapports entre la néologie et la nomination considérée comme l'acte d'imposition d'un nom et distinguée de la dénomination, résultat stabilisé de cette opération.

D'abord, la néologie et la nomination ne se superposent pas exactement. La pression du contexte syntaxique, le jeu ou la recherche de connivence ou d'expressivité font surgir des néologismes sans apparition concomitante de nouvelles réalités à nommer. Inversement la nomination ne s'accompagne pas toujours de néologismes : on observe des extensions d'emploi et des spécialisations de sens en contexte ainsi que la pérennité de signes pour des réalités nouvelles.

Ensuite plusieurs paramètres sont à prendre en compte dans les cas de nomination par néologisme. Le facteur du degré d'urgence est fondamental selon que le locuteur a du temps devant lui ou qu'il doit achever une phrase déjà à moitié émise. Son objectif de (se) convaincre de l'existence d'une nouveauté ou d'exprimer son opinion à son sujet constitue un deuxième paramètre. Sont enfin examinés divers cas de renomination et de nominations multiples.

La nécessité de donner des noms à de nouveaux objets, de nouveaux concepts est la raison toujours invoquée pour justifier la création des néologismes. De tout temps les puristes les acceptent dans les domaines techniques et scientifiques, mais les récusent dans la langue générale, car, pour paraphraser Voltaire, on ne fait pas de nouvelles découvertes dans le cœur humain.

mots-clés : néologie, nomination, dénomination, renomination, extension d'emploi

NOMINATION, DÉNOMINATION ET NÉOLOGIE : INTERSECTION ET DIFFÉRENCES SYMÉTRIQUES

L'examen des données sans idées préconçues montre que les ensembles des néologismes et des dénominations ne se recouvrent pas exactement. Nombre de néologismes dans la langue générale ont d'autres raisons d'être que la nomination de nouveautés. Inversement la nomination d'innovations ne recourt pas nécessairement à la néologie. C'est ce que les « différences symétriques » du titre de l'article veulent exprimer.

Pour ce qui est des éléments de l'intersection des deux ensembles, les néologismes de nomination, ils sont très divers et apparaissent dans des situations variées. À défaut d'atteindre l'acte de nomination même, j'examinerai quelques paramètres qui entourent cet acte.

Dans l'exposé qui suit, *nomination* relève d'un processus et renvoie à l'acte d'imposition d'un nom à quelque chose et *dénomination* au résultat, stabilisé, de cette opération¹, quelle que soit la catégorie

¹ En fait, l'opposition *nomination* / *dénomination* prend place dans une opposition plus vaste entre deux conceptions, antinomiques mais pertinentes l'une et l'autre, du fonctionnement et de l'utilisation de la langue. La première met l'accent sur les aspects individuels et processuels, tant dans la production que dans l'interprétation des énoncés. Des conceptions de ce type, où tout est toujours en train de se faire, sont reconnaissables dans les travaux, entre autres, de B.-N. Grunig (1985, 1996 en particulier) ou de la praxématique (2001a et b). À l'inverse, l'accent peut être mis sur l'aspect collectif et sur la stabilité de la langue, ce qui rend possible la confection de grammaires et de dictionnaires et ne conduit pas toute communication à l'échec. Les travaux lexicographiques, ceux de Kleiber sur la catégorisation, etc. sont plus orientés de ce côté. La distinction entre *lexème* et *vocabulaire* de M.-F. Mortureux (1997) tient compte de ces deux aspects des unités lexicales en langue et en discours. Une tentative de conciliation entre ces deux pôles a été exposée dans Sablayrolles (2000b) : un certain nombre de facteurs liés aux nécessités de « l'interaction humaine » pour reprendre une formule de V. Nyckees (1998), limite l'ampleur de la force centrifuge des processus individuels.

grammaticale utilisée pour ce faire². Son aboutissement ultime est la dictionnarisation. Il existe cependant des nominations qui n'aboutissent pas à des dénominations, quand elles restent purement discursives, sans sanction sociale, et donc sans inclusion dans la nomenclature des dictionnaires.

1. Tout néologisme n'est pas une nomination et toute nomination n'est pas néologique

1.1. Des néologismes non nominatifs

Comme ils n'entrent pas directement dans le thème de la nomination, les néologismes non nominatifs ne feront pas l'objet d'un long développement, mais il est souhaitable néanmoins de les mentionner rapidement parce qu'ils sont très nombreux et qu'ils sont souvent oubliés ou négligés. Trois types peuvent être distingués.

1.1.1. Résultat de pressions du contexte syntaxique : les « transcatégorisations »³

Un locuteur peut être amené à faire passer un mot présent dans son « projet préverbal »⁴ dans une autre catégorie grammaticale pour s'adapter au contexte syntaxique de la phrase dans laquelle il doit s'intégrer. En voici trois exemples : dans *état d'endormissement* il y a la substantivation de *endormi* au sens de « mal réveillé, pas vif » (indépendant du mot conventionnel dénommant la phase de passage de la veille au sommeil). Le locuteur avait besoin d'une forme nominale correspondant à *endormi* et qui soit complément du nom *état* qui venait d'être proféré. Dans *comblerment d'une lacune* il y a la substantivation du verbe du syntagme verbal *combler une lacune*. Le substantif *comblerment* appelle en effet conventionnellement un complément concret uniquement : *trou, puits*, etc. Son *examen de la lettre* est la substantivation du syntagme verbal *elle examine la lettre* figurant dans le texte dont les étudiants devaient faire un commentaire composé.

Ce processus est très fréquent, bien qu'il soit peu mentionné dans les études sur la néologie. Il correspond en revanche à l'information lue dans les chapitres de morphologie lexicale des grammaires, selon laquelle les suffixes ont pour fonction essentielle de faire changer la catégorie grammaticale.

1.1.2. Créations ludiques ou de connivence

On relève en second lieu des néologismes, souvent ludiques, qui fonctionnent comme des signes de connivence entre les membres d'un groupe. Ainsi *une 43* pour une Badoit (millésimé 43). C'est un exemple rapporté par Denise François-Geiger (1990) qui l'employait avec une collègue et un garçon de café. Autre exemple : ce qui, au départ, était un lapsus, il y a du *fouillard* (probable croisement de *brouillard* et *fouillis*) est repris régulièrement, par jeu, au lieu de *brouillard*, par les partenaires de cet échange mais uniquement quand ils conversent entre eux.

1.1.3. Créations destinées à capter l'attention

Journalistes et publicitaires cherchent parfois à attirer par des néologismes l'attention sur leur message pour les tirer de la masse des messages et informations qui nous assaillent sans cesse et que l'on finit par ne plus voir ou entendre.

On constate une surreprésentation des néologismes dans les titres par rapport à ceux figurant dans le corps même des articles, quel que soit le niveau hiérarchique du titre : *Après la balladurette et la jupette, la raffarinette* (20', 17.10.02), *Un nouveau proc pour Paris* (*ibid*). Le néologisme par troncation *proc* pour *procureur* ne correspond à aucune nouvelle réalité, mais il attire l'attention des lecteurs. Dans l'exemple précédent, il s'agit de voitures vendues grâce à des avantages fiscaux consentis aux particuliers pour les inciter à consommer et à relancer l'industrie automobile. Notons qu'il n'y a pas eu de *raffarinettes*.

² Le sens de *dénomination* est donc ici un peu différent de celui de G. Kleiber (1984) puisqu'il n'est pas restreint au seul substantif. Il ne s'agit pas de récuser son argumentation, mais simplement de disposer d'un couple de lexies renvoyant l'un à l'acte de baptême d'un objet mondain (ce qui correspond à l'acte de « dénomination préalable » à toute dénomination, postulé par G. Kleiber 1984) et l'autre au résultat de cet acte qui permet ensuite de catégoriser et nommer des référents qui présentent suffisamment de caractéristiques pertinentes pour cela.

³ Sur la « nomination » de ce concept, v. le 2.2.1 de cet article.

⁴ Sur ce concept voir B.-N. et R. Grunig (1985, entre autres).

Et comme exemples de slogans publicitaires, on peut citer *la bobotte qui monte, qui monte* écrit en surimpression sur un dessin en contre-plongée mettant en valeur la tige de la botte, ou bien encore un *one meuf show*, sur l'affiche d'une annonce de spectacle (d'Axelle Lafont, affiche dans le métro, janvier 2003). Le concept de spectacle solo est dénommé depuis longtemps par l'emprunt *one man show*, à partir duquel a été fabriqué, depuis longtemps également, *one woman show* quand l'artiste est une femme. Il n'y a donc aucune nouvelle réalité de créée dans ce qui est nommé un *one meuf show*, mais le mélange d'anglais et de verlan ne passe pas inaperçu.

1.2. *Nomination sans nouveau signifiant*

Si les néologismes ont d'autres fonctions que la nomination de nouvelles réalités, on pourrait en revanche penser que la nomination de nouveautés recourt toujours à des néologismes (et on pense prioritairement à des néologismes formels), et qu'alors elle serait incluse dans la néologie, dont elle constituerait un sous-ensemble. C'est peut-être un peu paradoxal, mais il n'en est rien puisque sont attestés des cas de nominations non néologiques, ou du moins sans apparition de nouveaux signifiants. Là aussi trois situations seront distinguées.

1.2.1. *Extension d'emploi par analogie vague (sans métaphore)*

Pour les besoins de leurs communications quotidiennes des hommes appartenant à un même groupe social appliquent un mot à un autre objet qu'à son référent d'origine, en fonction, non d'une métaphore, mais d'une analogie vague, comme l'écrit Antoine Meillet, qui donne comme exemple *chèvre* « machine à porter ». On pourrait aussi citer *rive* dénommant le « bord d'un four, près de la gueule », ou encore *rivière* pour le « fossé que doivent franchir des chevaux ou des coureurs dans des épreuves sportives », ou encore les différentes réalités que recouvre *chevalet* pour un travailleur du bois (et ce ne sont pas les mêmes objets pour un scieur de bois, un menuisier, un charpentier), un mineur, un peintre, un musicien.

1.2.2. *Spécialisation de sens en fonction des groupes sociaux*

On observe aussi une importante diversification des sens pris par des mots de sens originel très général, et cela toujours en fonction des groupes sociaux qui les emploient : *opération* n'a pas le même sens quand il est employé par des chirurgiens, des militaires, des boursiers, des instituteurs ou mathématiciens, etc. Toutes les acceptions se présentent-elles à l'esprit, ou bien seulement celle qu'appelle le contexte, qui éclipe les autres ? Cette dernière solution paraît plus plausible.

1.2.3. *Extension d'emploi par évolution, étalée dans le temps, des référents*

Enfin de nouvelles réalités apparaissent sans que de nouvelles dénominations ne soient créées. Là encore, c'est à Meillet que sont empruntés le concept et les exemples : le nom *plume*, de la plume d'oie, sert aussi à nommer l'objet métallique manufacturé pour écrire (*porte-plume, stylo plume*). Le *papier* n'est plus fait avec du papyrus, et il y a eu une évolution constante des procédés et des matériaux de fabrication pour tout ce qui est dénommé ainsi. On peut dater livres, cahiers par l'analyse chimique du papier —et des encres—, comme l'illustre la preuve apportée de la non-authenticité des cahiers d'Adolf Hitler écrits sur du papier qui n'existait pas avant 1945. La lenteur de ces évolutions les rend souvent insensibles pour les sujets parlants, mais elles apparaissent avec le recul du temps. Le mot *camion*, daté de 1352, ne dénomme pas les mêmes réalités au XVII^e siècle et maintenant.

Comme conclusion de cette première partie, on constate que se pose le problème de la limite entre ce qui relève d'une extension d'emploi et / ou d'une spécialisation de sens d'un mot d'une part et ce qui relève, d'autre part, de la création d'homonymes, ou de polysèmes, c'est-à-dire de néologismes formels et de néologismes sémantiques. C'est un problème délicat à régler, et qui ne peut l'être qu'en vertu d'une décision du linguiste dans un cadre théorique précis, dans un projet donné. Le problème est double.

D'abord la diversification des réalités dénommées par un nom s'opère progressivement, en grande partie à l'insu des interlocuteurs qui n'ont généralement pas conscience, comme dans les cas évoqués ci-dessus, d'avoir procédé à des nominations et créé de nouvelles dénominations. Ce n'est qu'ultérieurement et avec un regard extérieur que l'on s'aperçoit que des opérations de nomination ont eu lieu et que de nouvelles dénominations se sont installées en langue. Les points de vue synchronique et diachronique, ceux de l'analyse de discours et de la lexicographie ou de la lexicologie ne se superposent pas exactement.

Schématiquement et paradoxalement il n'y aurait pas toujours d'opérations de nomination en discours et en synchronie là où on en reconnaît en diachronie et en lexicologie — lexicographie.

Ensuite, la frontière entre les néologismes et les emplois singuliers dans un contexte donné n'existe pas en soi, indépendamment d'une conception de l'unité lexicale. Les modèles théoriques à logique homonymique, comme celui de la morphologie dérivationnelle de D. Corbin ou celui de la lexicologie explicative et combinatoire d'I. Mel'cuk, conduisent à reconnaître beaucoup de néologismes. Inversement, un modèle comme celui de J. Picoche fondé sur l'explication des divers emplois d'une forme à partir d'un sens très abstrait, le signifié de puissance, accorde une place beaucoup plus réduite à la néologie. La conception large et scalaire de la néologie développée dans des travaux antérieurs (en particulier J.-F. Sablayrolles 2000a, 2000b et J. Pruvost et J.-F. Sablayrolles 2003) s'inscrivent plutôt dans le premier courant.

2. Diversité des situations de nominations par des néologismes

Venons-en maintenant plus précisément à l'intersection des deux ensembles, c'est-à-dire aux néologismes de nomination. Observe-t-on directement l'acte de nomination ? Je doute qu'il soit accessible en lui-même : on perçoit le résultat de l'acte de nomination, pas la nomination elle-même⁵, et on peut analyser (souvent rétrospectivement) la situation d'énonciation où s'est accompli cet acte, et faire des hypothèses sur le faisceau causal (les pressions) responsable de cet acte⁶. Plusieurs paramètres sont à prendre en compte.

2.1. Le degré d'urgence

Un premier paramètre est relatif au degré d'urgence et on peut distinguer trois paliers au sein du continuum de l'urgence, en adoptant un ordre croissant.

2.1.1. Le temps de la réflexion collective

Voyons d'abord deux situations où l'opération de nomination à la recherche d'une dénomination adéquate a du temps devant elle.

La première situation est celle des commissions de terminologie. Les travaux de Loïc Depecker (2001) se font l'écho de l'existence de discussions animées entre les membres de ces commissions, avec des différences de conception dans le type d'argumentation à adopter pour créer, accepter, refuser, choisir des néonymes, avec des critères aussi hétérogènes que l'esthétique, l'efficacité, la conformité au système, etc.

La seconde est celle des entreprises de service de création de nouveaux noms travaillant avec des entreprises publiques ou privées. France Télécom a fait appel à un tel cabinet qui a créé *Wanadoo*. Renault fait travailler une autre entreprise pour les noms de ses modèles de voitures : *Laguna*, *Mégane*, *Vel Satis* ou encore *Avantime*. Ces deux noms sont présentés par leurs inventeurs comme beaucoup plus commerciaux que *Citroën C5*. Un véhicule appelé ainsi ne se vendra pas disaient-ils. Leurs prédictions ont été largement démenties par les faits. Comme quoi le nom ne fait pas tout.

Des déclarations faites tant au forum du CIEP d'octobre 2001 qu'au cours d'une émission radiophonique de P. Laffite-Certa, sur Europe 1, à l'automne 2003, par des responsables d'entreprises de ce type qui s'exprimaient sur leurs méthodes de travail et sur leur manière de prendre les décisions finales révèlent le côté en grande partie irrationnel, intuitif, de leur démarche qui s'apparente plus à la création artistique qu'à une réflexion argumentée, s'appuyant sur des connaissances linguistiques. Même si celle-ci n'est pas absente, c'est le coup de cœur qui l'emporte en fin de compte, en particulier en faisant retenir des outsiders. *Wanadoo* a ainsi été inventé et retenu à la dernière minute, évinçant les deux ou trois concurrents, objets de discussions de plusieurs semaines. Son inventeur (solitaire, malgré un travail préalable en équipe) en est très fier. Ces deux expériences ne sont peut-être pas représentatives de toutes les opérations de nomination d'objets manufacturés ou de services nouveaux. En tout état de cause les échanges et arguments portent assurément plus sur la valeur connotative des noms choisis que sur leur valeur dénotative.

⁵ Dans les domaines de spécialité, le travail des commissions de terminologie ou les délibérations de l'Assemblée nationale ou du Sénat donnent parfois à voir la nomination en train de se faire, mais ceci échappe très souvent à la connaissance des utilisateurs à qui une nouvelle dénomination est proposée ou imposée. Le remplacement d'*inculpation* par *mise en examen* a néanmoins été largement commenté par les médias. Dans des discours « ordinaires », des commentaires épilinguistiques, des gloses, des hésitations etc. du locuteur constituent parfois des indices d'opérations de nomination en cours.

⁶ Sur ces concepts, v. B.-N. et R. Grunig (1985).

2.1.2. Des situations intermédiaires

Une situation intermédiaire, du point de vue de l'urgence, est fournie par l'oral préparé, plus ou moins académique, avec la possibilité d'adopter ou de refouler des néologismes de nomination qui viennent à l'esprit au moment de la préparation de l'intervention. Les chroniques radiophoniques, qui peuvent donner l'illusion de la spontanéité du fait de leur diffusion en direct, sont écrites, travaillées, peaufinées à l'avance. Dès leur élaboration et avant même leur diffusion, elles sont souvent destinées à être publiées sous forme de recueils. Celles de Philippe Meyer sur France Inter regorgeaient de tels néologismes, comme *fruitdemerologue*, *institut de légumologie appliquée*, *journal extime*, *mamelonnesque*, *multiconjugale*, etc. Sur une autre chaîne de Radio France, un producteur de France Musique demande à son invité s'il est un *self made mélomane*. Le mot est probablement fabriqué avant le début de l'émission, lors de la préparation de l'entretien à laquelle ne manquent pas de se livrer les animateurs avant de recevoir leurs invités.

Une autre situation intermédiaire est celle de l'écrit en temps limité, que cette limite soit institutionnelle (pour une épreuve d'examen) ou matérielle (quand, déjà en retard, on est pressé par l'éditeur qui attend). Une étudiante a ainsi maintenu le néologisme *les alphabètes*, sachant que ce n'était pas un mot conventionnel, mais elle en avait besoin et elle jugeait anormal qu'il n'existât pas pour faire le pendant à *analphabète*.

2.1.3. L'urgence totale du discours oral, en cours de profération

À l'autre pôle, c'est l'urgence absolue de trouver le nom qui convient à ce que l'on veut dire alors même que la phrase est déjà en partie proférée. On note d'ailleurs parfois des manœuvres dilatoires pour se donner le temps de trouver le mot qui convient (ou d'en apprécier l'adéquation), avec des formules du type *comment dire, je cherche le mot juste*, etc. Voulant marquer le genre féminin de la personne à qui est expédiée une lettre, un autre producteur de France Musique invente à brûle-pourpoint *destinatrice*, mot qu'il commente alors en disant que c'est le féminin de *destinataire*. La semaine suivante, il revient sur ce mot qu'il croit toujours avoir créé, pour dire que *destinatrice* ne correspondait pas à son intention puisque ce serait en fait le féminin non de *destinataire* mais de *destinateur*, dont il ignore l'existence. Le terme est, il est vrai, utilisé dans le domaine de spécialité qu'est la narratologie, et non en langue courante.

Par ailleurs, un certain nombre des néologismes d'adaptation au contexte syntaxique constituent aussi des néologismes de nomination. Ainsi *endormissement* cité précédemment revient à créer le concept correspondant à l'état exprimé par le participe *endormi* au sens de « mal réveillé, pas vif, pas dans son assiette ». Mais y a-t-il vraiment nouveau concept dans cet acte de nomination ? Ou n'est-ce pas plutôt la présence de *endormi* dans le projet préverbal qui refoule les synonymes possibles comme *hébétude*, *abrutissement*, *sommeil éveillé*, *quasi léthargie*, etc. ?

2.2. En fonction des objectifs du locuteur

Un deuxième paramètre entourant l'acte de nomination réside dans les intentions du créateur du néologisme de nomination, du moins telles que les interlocuteurs peuvent les conjecturer, activité à laquelle ils ne manquent pas de se livrer. On peut s'interroger sur la légitimité de l'existence de la réalité nouvellement nommée et / ou sur la présentation qui en est faite.

2.2.1. Faire accéder quelque chose à l'existence en lui donnant un nom. Opération de baptême

Un des premiers objectifs du néologisme de nomination est en effet de faire exister quelque chose en tant que tel, en le sortant du magma indistinct de notre environnement. Dans son classement des néologismes R.-L. Wagner (1969) privilégiait un classement fondé sur leur rôle. Outre la fonction ludique et l'extension du champ d'emploi d'un terme de base, la plupart des néologismes répondent, selon lui, à des exigences plus profondes comme « le besoin de symboliser des choses rares ou plutôt destinées à n'intervenir presque jamais comme élément d'une situation commune, ou le désir d'inclure un peu de ce qui dans l'univers se perd à jamais, faute d'un nom qui permette de le faire passer dans le discours ». Dans ce dernier cas, le locuteur se trouve dans l'impossibilité de catégoriser dans les catégories disponibles connues. Un objet (concret ou abstrait) ne correspond, pour le locuteur, à aucune réalité connue de lui et qui ait un nom. C'est parfois radicalement nouveau, mais le plus souvent, c'est un écart par rapport à des réalités existantes : *c'est un genre de, ça ressemble à, mais ce n'est pas tout à fait ça*. Le néologisme de nomination est alors la conséquence de la conscience d'une inadéquation et de la recherche d'exactitude. Le chef d'un ensemble de

musique médiévale se trouve surpris à ne pas disposer de mot pour présenter les œuvres qu'ils vont interpréter. Ce ne sont ni des *chansons* ni des *polyphonies*, mais quelque chose d'intermédiaire entre les deux. Ce sont des « *chansons polyphonisées*, euh *chansons polyphonées*, enfin des *chansons mises à plusieurs voix* ».

Parfois un locuteur, singulier ou collectif, a la volonté de faire émerger quelque chose en lui donnant un nom. L'opération est un peu magique : s'il y a un nom, il y a quelque chose qui existe derrière. La création du signifiant implique(ra)it l'existence du signifié, et de la réalité à laquelle il renvoie. Le *nouveau naturel* fut ainsi le résultat de l'acte de nomination d'un mouvement cinématographique par les journalistes de *Télérama*, au début des années 70. Ils avaient cru voir l'émergence d'un nouveau type de films et voulaient en convaincre leurs lecteurs et sans doute un public plus large. Ils ont reconnu plus tard l'échec de leur tentative d'imposition de ce concept. Leur échec est sans doute dû à ce que, à la différence de la « nouvelle vague » ou du « nouveau roman », ce « nouveau naturel » n'était qu'un mirage. On observe ainsi des échecs ou des réussites des tentatives de porter à l'existence des réalités en les baptisant d'un nom.

Quel sera le sort des opérations de nomination auxquelles je me suis livré pour plusieurs réalités linguistiques qui, à ma connaissance, n'avaient pas reçu de dénomination auparavant ? Pour l'instant le résultat reste confidentiel, mais qui sait ? Le terme *paléologisme* s'applique à des mots réintroduits dans une langue où ils avaient existé mais où ils avaient disparu. On les assimile d'ordinaire aux archaïsmes, mais ceux-ci existent sans solution de continuité, ont des charges sémantiques associées dans les compétences des individus et sont de surcroît chargés de connotations. On sait que ce sont des mots vieillissés. Le *croup* (laryngite de type diphtérique), un *poitrinaire* (tuberculeux) constituent des archaïsmes. En revanche les signifiants *générer*, *décisionnaire* ont existé, disparu et réapparu, sans aucune connotation. Ce sont des paléologismes. Peut-être moins utile, bien que cela corresponde à la pratique avérée d'un certain nombre de locuteurs, qui cherchent à en imposer et à s'imposer par leur manière de s'exprimer, est le concept nommé *spaniologie* c'est-à-dire l'affectation d'utiliser des termes rares (*spanios*, en grec ancien) pour se singulariser et se (faire) distinguer. Le concept de *transcatégorisation* peut rendre bien des services pour dénommer l'opération qui consiste à modifier l'appartenance catégorielle d'un mot, quel que soit le procédé linguistique employé pour cela : dérivation par suffixation (*pélican* → *pélicanesque*), dérivation inverse (*auditeur* → *auditer*), conversion (*glisser* → *la glisse*, ou *ça m'esclave sévère*), lexicalisation ou déflexivation⁷ (*manger* → *le manger*)...

2.2.2. Induire une façon de penser : une dénotation connotée

Un deuxième objectif consiste à dicter la manière de recevoir la nouvelle réalité en même temps qu'on la nomme. Il est clair que le néologisme *chauffe-prostate* dévalorise un nouveau type de traitement médical (par la chaleur) de l'adénome de la prostate. Appeler *roule-couilles* un type de maillot de bain ne confère pas non plus à celui-ci une très haute valeur, mais cela tend plutôt à ridiculiser ceux qui les portent. Peut-on prendre au sérieux un individu dont on nous dit que c'est un *fruitdemerologue* ? L'agglutination en un seul mot graphique, le caractère hybride mêlant français et formant d'origine grecque ainsi que l'alliance incongrue d'une synapsie et d'un quasimorphème provoquent une lecture au second degré, teintée d'ironie. Mais il faut parfois aller au delà des apparences et repérer l'ironie par antiphrase dans le choix de certaines dénominations. Ce n'est sans doute pas par hasard que les lettres initiales du nom que s'est donné un mouvement revendicatif lycéen, le *Mouvement d'Action Lycéen*, forment le sigle *MAL*.

2.3. Des renominations : des néologismes sans nouveautés objectives

À côté de ces néologismes de nomination de nouvelles réalités que l'on croit voir, à tort ou à raison, apparaître et que l'on présente avec ou sans connotation, on relève aussi des cas de renomination sans nouveautés objectives.

2.3.1. Sous la pression et l'analogie d'autres inventions (néologismes à rebrousse-temps)

⁷ Il semble en effet utile de distinguer, pour le changement d'appartenance catégorielle d'une lexie, la conversion de la lexicalisation (centre Obneo de Barcelone) ou déflexivation (D. Corbin) dans la mesure où la première opération remplace les marques flexionnelles de la catégorie d'origine par celles de la catégorie cible, et non la seconde qui maintient les marques de la catégorie d'origine, qui perdent alors leur valeur.

Il y a d'abord les cas où de nouvelles inventions conduisent à rebaptiser des objets anciens qui ne connaissent pas de modifications profondes qui justifieraient leur changement de dénomination. Pour éviter des ambiguïtés et sous la pression de l'analogie, les *disques* sont devenus des *disques noirs* ou *disques vinyle* (*vinyle*) depuis l'apparition des *disques compacts*. Les *machines à laver* sont devenues des *lave-linge* avec le développement des *lave-vaisselle*. Plus récemment le développement des téléphones « portables » a fait rebaptiser *téléphone fixe* ou *fixe* un téléphone traditionnel, et celui des appareils photos numériques a fait apparaître *appareil (photo) argentique*. Jacques Pohl (1993) a astucieusement nommé *néologismes à rebrousse-temps* les résultats de ces renominations.

2.3.2. *Exprimant une nouvelle manière de penser, liée à l'idéologie d'une société*

Parfois encore si la réalité objective ne connaît guère de changement, ce sont les connotations attachées à certaines dénominations qui poussent la société à rebaptiser ces réalités pour leur donner des noms plus convenables. Cela peut aller jusqu'à la caricature dans le politiquement correct. Les *femmes* ou *hommes de ménage* deviennent des *employés de maison* et / ou des *techniciens de surface*. Mais il n'est assurément pas ridicule ou gratuit d'avoir évincé l'infamant *filles mères* par le plus neutre et plus objectif *mère célibataire* qui tend à céder la place à *foyer monoparental* où disparaît toute discrimination fondée sur le sexe du parent seul avec ses enfants, même si, dans les faits, ce sont très majoritairement des femmes.

2.4. *Nominations multiples : vrais et faux synonymes*

À côté des ces évolutions de dénomination liées à des changements dans les représentations collectives, on observe parfois la coexistence de plusieurs dénominations pour les mêmes réalités. Il peut se faire que certaines d'entre elles soient liées aux époques de la nomination de la réalité considérée, mais parfois elles résultent d'actes de nomination contemporains. La terminologie linguistique en fournit de multiples exemples sans qu'il soit toujours facile de faire le départ entre ce qui est purement redondant et qui nuit à la simplicité et à la lisibilité et ce qui permet de procéder à des distinctions, parfois subtiles, entre des concepts proches. Contentons-nous ici d'une seule série d'exemples. Pour le même phénomène de changement catégoriel d'un mot, sans ajout ou suppression de suffixe dérivationnel, on peut relever : *dérivation impropre*, *conversion*, *transfert de classe*, *glissement de catégorie*, *altération de la fonction d'un mot*, *changement de catégorie grammaticale*, *hypostase*, *recatégorisation* et *transcatégorisation*. Le choix est vaste. Tout se passe comme si chaque auteur recréait, indépendamment des travaux antérieurs, le concept après avoir découvert le phénomène et cherchait à lui donner la nomination la plus motivée possible. C'est d'ailleurs parfois ce souci d'adéquation du nom et de la chose dénommée qui conduit, explicitement ou non, au rejet d'une dénomination précédente jugée inadéquate et à son remplacement par une autre. *Conversion* l'emporte maintenant sur *dérivation impropre*, peu satisfaisant du fait de sa connotation négative et des conceptions théoriques sous-jacentes. La dérivation aurait essentiellement pour rôle des transferts de classe et la distinction opérée ci-dessus entre le fait linguistique d'un changement d'appartenance catégorielle d'une unité et les procédés pour y parvenir n'est pas clairement opérée, comme ne l'est pas non plus la distinction entre l'analyse morphématique et l'identification de la ou des matrices lexicales qui ont produit l'unité.

Conclusion

Dans presque tous les actes de nomination passés ici en revue, qu'ils soient réfléchis ou spontanés, que les réalités nommées aient une véritable existence en tant que telle ou qu'il s'agisse de leurres, qu'il y ait ou non connotation attachée à la dénomination, les noms choisis sont en grande partie motivés, ou semi-motivés pour reprendre le terme de Saussure. En effet, à part pour les noms de marque déposés (comme les noms de modèles automobiles qui fonctionnent comme des noms propres), les actes de nomination se servent du système de la langue, dans le choix des formants (ce sont des unités de première articulation, mots et morphèmes qui sont employés) et ceux-ci sont combinés selon des règles d'assemblage traditionnelles (dérivation, composition essentiellement).

BIBLIOGRAPHIE

- CORBIN Danielle (1987) : *Morphologie dérivationnelle et structuration du lexique*, 2 vol., Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- DEPECKER Loïc (2001) : *L'invention de la langue*, Larousse.
- FRANCOIS-GEIGER Denise (1990) : « Connivence et interlocution », *La Linguistique* n° 26, fasc. 2, pp. 87-93.
- GRUNIG Blanche-Noëlle et Roland (1985) : *La fuite du sens*, « la construction du sens dans l'interlocution », Hatier-CREDIF.
- GRUNIG Blanche-Noëlle (1996) : « Structure et processus », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* t. XCI fasc. 1, pp. 37-53.
- KLEIBER Georges (1984) : « Dénomination et relations dénominatives », *Langages* n° 76, pp. 77-94.
- MEILLET Antoine (1921) : « Comment les mots changent de sens », repris dans *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion (rééd : 1965).
- MEL'CUK Igor, CLAS André, POLGUERE Alain (1995) : *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, coll. Champs linguistiques, Duculot, AUPELF-UREF.
- MEYER Philippe, Chroniques publiées sous divers titres (*Heureux habitants de l'Aveyron*, *Les progrès du progrès*, etc.) aux éditions du Seuil, coll. Points actuels, à partir de 1990.
- MORTUREUX Marie-Françoise (1998) : *La lexicologie entre langue et discours*, SEDES, coll. Campus linguistique.
- NYCKEES Vincent (1998) : *La sémantique*, Belin.
- PICOCHÉ Jacqueline (1986) : *Structures sémantiques du lexique français*, Nathan-Université.
- POHL Jacques (1993) : « Néologie à rebrousse-temps », *Cahiers de lexicologie* n° 63, pp. 99-112.
- PRUVOST Jean et SABLAYROLLES Jean-François (2003) : *Les néologismes*, Que sais-je ? n° 3674, PUF.
- SABLAYROLLES Jean-François (2000a) : *La néologie en français contemporain*, « Examen du concept et analyse de productions néologiques récentes », coll. Lexica mots et dictionnaires, Champion.
- (2000b) : « Lexique et processus », *Cahiers de lexicologie*, n° 77, pp. 5-26.
- SIBLOT Paul (2001) : « 'nomination' et 'dénomination' », dans *Termes et concepts pour l'analyse du discours*, *Une approche praxématique*, C. DETRIE, P. SIBLOT, B. VERINE éd., Champion, coll. Lexica n°7.
- WAGNER Robert-Léon (1969) : Préface au *Dictionnaire des mots sauvages* de M. RHEIMS, Paris, Larousse.